

# ENTRE ARTISTES

Librettiste et musicien — Petits démêlés — Deux cloches, deux sons — Autour d'une interprète.

Nous allons avoir, dans quelques jours, à l'Opéra-Comique, la première représentation de *Pelléas et Mélisande*, le drame lyrique de M. Maurice Maeterlinck, mis en musique par un jeune compositeur, M. Debussy. Au moment où cette œuvre va paraître devant le public, il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler, qu'à l'encontre des peuples heureux, elle a déjà une histoire et que les échos des théâtres ont retenti des bruits de la discorde de ses deux auteurs.

Il y a quelque temps, en effet, alors que les répétitions battaient leur plein, M. Maeterlinck adressait, à un de nos confrères, une lettre dans laquelle il déclarait que sa pièce allait être jouée, non seulement sans son consentement, mais encore à l'encontre de sa volonté, et qu'il faisait des vœux ardents pour qu'elle eût tout l'insuccès possible.

Semblable déclaration venant de la part d'un auteur pouvait passer pour un assez joli paradoxe; elle avait, du moins, le mérite de n'être pas banale. Il était, en tout cas, fort curieux de connaître les faits qui avaient pu motiver cette protestation véhémement, et personne, mieux que M. Maeterlinck, ne pouvait donner sur ce point des renseignements précis. C'est de Gand que nous vint, il y a peu de temps, M. Maurice Maeterlinck, Belge au talent rare et quelque peu cherché, dont les œuvres étranges, mais d'un réel mérite, furent accueillies chez nous avec plus de surprise que d'enthousiasme. Au fond de Passy, en un petit cottage perdu au milieu des jardins en fleurs, le jeune littérateur s'est créé une inaccessible retraite où les bruits de la ville ne parviennent que difficilement. Parfois cependant, il peut en saisir les murmures et c'est, sans doute, ainsi qu'il apprit que *Pelléas et Mélisande* allaient être représentés à l'Opéra-Comique.

Dans une vaste pièce claire dont les fenêtres ouvrent sur un jardin et où, seuls, des meubles de style Empire, aux tentures vert et or, mettent une note de gravité, nous parlons de l'événement.

— C'est bizarre, n'est-ce pas, dit M. Maeterlinck, qu'un artiste ne soit pas maître de son œuvre et puisse la voir représenter contre son gré. Pour moi, je ne voyais pour interpréter le rôle de Mélisande qu'une seule artiste; sans elle je me désintéressais absolument du sort de la pièce.

— Vous ne pouvez cependant souhaiter sincèrement qu'elle ne réussisse point?

— Cela m'est indifférent; j'ignorerais sa fortune car je ne la verrai jamais... à Paris du moins.

— Pourtant, vous aviez donné à M. Debussy l'autorisation de faire de *Pelléas* un drame lyrique.

— Jecrois bien, que je la lui avais donnée, j'avais même eu l'imprudence de lui écrire: «*Pelléas* est à vous, vous pouvez en faire ce que vous voudrez.» C'est cette malheureuse phrase, écrite sans réflexion, qui a permis au musicien de faire, dans ma pièce, des coupures qui la rendent incompréhensible et de m'imposer une interprétation de laquelle je ne voulais à aucun prix. J'avais eu le tort de n'attacher aucune importance à ma lettre; selon moi, cela n'avait guère plus de portée que lorsqu'on dit à un ami, venu pour passer quelques jours à la campagne: «Faites ce qu'il vous plaira, la

maison est à vous.» Et pourtant, c'est cette vague formule qui m'empêche aujourd'hui de faire valoir mes droits.

M. Maeterlinck dit tout cela tranquillement, sans acrimonie, d'une voix douce, que l'accent belge rend légèrement chantante.

— J'ai vainement attendu, ajoute-t-il, que M. Carré réponde à ma lettre. Vous l'avez vu, il se dérobe, sous le prétexte qu'il ne veut point faire de bruit autour de la pièce avant la première représentation. La vérité est qu'il n'a point d'excuse à donner pour justifier le refus qu'il m'a opposé de faire chanter le rôle de Mélisande par Mme Georgette Leblanc, et c'est pourquoi il préfère ne rien dire. Quant à M. Debussy, il a manqué de franchise vis-à-vis de moi en acceptant une interprétation qu'il savait devoir me déplaire.

— Ne croyez-vous pas qu'il faut être très indulgent pour un musicien qui a une pièce reçue? Cela leur arrive si peu souvent.

— Je ne demandais pas mieux, croyez-le bien, que d'être agréable à M. Debussy. Pour rien au monde je n'aurais voulu entraver sa carrière, et, s'il m'eût dit nettement qu'il lui fallait passer par les exigences de M. Carré, j'aurais certainement fini par céder. Ce que je lui reproche, c'est d'avoir fait répéter le rôle à Mme Leblanc, alors qu'il savait fort bien que c'est Mlle Garden qui le chanterait. Toutes ces façons d'agir m'ont vivement mécontenté, et si la réponse de M. Carré eût été de nature à m'être désagréable, j'aurais sans hésitation mis les pieds dans le plat.

## Chez M. Debussy.

Ici la question prend une autre tournure; mais le fond du débat reste le même: c'est autour d'une étoile que gravitent les incidents de cette affaire.

— Vous me voyez désolé de ce malentendu, se hâte de déclarer M. Debussy, et vous devez penser que j'ai tout fait pour le dissiper, car il m'a causé déjà beaucoup d'ennuis et m'en causera certainement d'autres encore. Quand j'ai demandé à M. Maeterlinck l'autorisation d'écrire une partition sur *Pelléas et Mélisande* il n'a mis aucune condition à son acceptation et j'étais loin de me douter qu'il voudrait un jour m'imposer une interprète, dont j'estime fort le talent, mais qui, à mon sens, incarnerait très mal le personnage de Mélisande. La beauté étrange de Mme Georgette Leblanc, qui porte tous les drames sur sa physionomie expressive, ne paraît nullement faite pour personnifier la douce héroïne du beau drame de M. Maeterlinck. Celui-ci, d'ailleurs, n'avait aucun droit pour imposer son choix; il m'avait fait, par écrit, abandon de sa pièce et je n'étais même pas, vis-à-vis de lui, dans la situation habituelle d'un musicien avec son librettiste. *Pelléas et Mélisande* n'ont pas été écrits pour moi. C'est le hasard d'une lecture qui me les a fait choisir, longtemps après qu'ils avaient été représentés aux Bouffes. J'ai demandé par écrit, d'abord, l'autorisation de M. Maeterlinck, puis étant de passage en Belgique je lui ai renouvelé de vive voix ma demande et, je dois le dire, il s'est montré absolument charmant. Je déplore beaucoup, quant à moi, qu'il ait cru devoir changer d'attitude, car rien dans ma conduite ne me paraît de nature à avoir pu modifier aussi complètement ses dispositions vis-à-vis de moi.

Il ne serait peut-être pas mauvais qu'à la suite de ce différend il soit établi par les intéressés une réglementation exacte et équitable des droits respectifs des librettistes et des musiciens.

JEANNE BREMONTIER.